

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
10 janvier 2018Date d'affichage
22 janvier 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Séance du 15 janvier 2018

Le lundi 15 janvier 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Rodrigue ROUBY (procuration donnée à Jean-Michel CHAGNON), Denis CORNILLON (procuration donnée à Marie-Cécile SEGUIN).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Bernard VINCENT.

**DESIGNATION D'UN ASSISTANT A MAITRISE
D'OUVRAGE POUR L'ETUDE DU SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL:**

Le Conseil municipal a approuvé ce jour, la constitution d'un groupement de commande avec la commune de Grâne et le SIA ALEX GRANE pour la réalisation d'une étude du système d'assainissement intercommunal. Monsieur le Maire rappelle que cette convention prévoit la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'étude.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de l'offre remise par le Département de la Drôme pour la réalisation de cette mission, évaluée à 13 557,50 € HT, soit 16 269,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE l'offre remise par le Département de la Drôme et accepte de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au Département pour un montant de 13 557,50 € HT, soit 16 269,00 € TTC

AUTORISE le SIA ALEX GRANE à signer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Département ainsi que tout document afférant à la présente délibération, conformément aux dispositions de la convention de groupement de commandes.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

 Le Maire d'Alex,
Gérard CROZIER